



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-92970>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-92970**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public pour la mise en conformité du parc Passy, la modernisation du parc Delessert et l'exploitation de l'ensemble (Paris 16e)

Description : Délégation de service public pour la mise en conformité du parc Passy, la modernisation du parc Delessert et l'exploitation de l'ensemble (Paris 16e) pour une durée de 12 ans

Identifiant de la procédure : 758812c0-3cb6-4e5c-ab8d-430ad58217e8

Identifiant interne : 2301101

Principales caractéristiques de la procédure : Concession de service public conformément au code de la commande publique et au code général des collectivités territoriales.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 63712400 Services de parc de stationnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc de stationnement public PASSY implanté 82 rue de Passy

Ville : Paris

Code postal : 75016

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc de stationnement Delessert situé sous le boulevard Delessert

Ville : Paris

Code postal : 75016

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Durée de la concession de 12 ans pour chacun des parcs. Le parc Passy débutera son exploitation le 02 avril 2026 et s'achèvera le 01 avril 2038. Le parc Delessert débutera son exploitation le 1er décembre 2025 et s'achèvera le 30 novembre 2037.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public pour la mise en conformité du parc Passy, la modernisation du parc Delessert et l'exploitation de l'ensemble (Paris 16e)

Description : Délégation de service public pour la mise en conformité du parc Passy, la modernisation du parc Delessert et l'exploitation de l'ensemble (Paris 16e) pour une durée de 12 ans

Identifiant interne : 2301101

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63712400 Services de parc de stationnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc de stationnement public PASSY implanté 82 rue de Passy et parc de stationnement DELESSERT situé sous le boulevard Delessert

Ville : Paris

Code postal : 75016

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le parc Passy, en bon état, sera mis en conformité au regard des nouvelles normes et de la politique de la Ville de Paris favorisant les mobilités alternatives, douces et innovantes. Ainsi, le délégataire devra prévoir la mise en place des installations nécessaires pour équiper au moins 50% des places publiques du parc de BRVE, à destination d'utilisateurs horaires ou abonnés. Le parc Delessert sera modernisé : celle-ci portera sur l'amélioration du confort et de la sécurité des usagers et également sur la fonctionnalité globale avec l'amélioration de l'accessibilité PMR du parc et l'installation d'un système d'extinction automatique de type sprinkler sur les niveaux du parc. Certains équipements obsolètes seront remplacés. Et des travaux de rénovation habituels seront menés (installations électriques/réseau d'eau, réparation des fissures sur la structure..) Les candidats devront prévoir l'installation électrique permettant la mise en place de BRVE sur 50 % de la capacité de Delessert voire sur l'ensemble des places. Le coût de l'installation des BRVE sera supporté par les amodiataires souhaitant une BRVE. Il sera demandé aux candidats de proposer des places de stationnement vélos en zone sécurisée fermée dans le parc, avec un minimum de 80 places pour Passy et sans minimum pour Delessert. Le stationnement des vélos et des 2RM devra être assuré dans des zones spécifiques. Une attention particulière sera portée au stationnement et à la gestion des vélos et des 2RM et à tout projet innovant et répondant à la politique de la Ville en matière de désencombrement de l'espace public, lutte contre la pollution et incitation aux mobilités actives et s'adaptant au contexte local et technique. Les 2 parcs de stationnement sont intégrés au système de PASS 2RM, et le délégataire devra en assurer le financement et l'installation de tous les équipements nécessaires. Le délégataire devra gérer les amodiations encore en cours, mais aucune nouvelle amodiation n'est prévue et il est demandé aux candidats d'étudier la possibilité pour Delessert d'en racheter pour libérer des emplacements. À compter de la prise d'effet du contrat, toutes les places non amodiées des parcs seront exploitées en en stationnement de courte durée (horaire) pour Passy et de longue durée pour les 2 parcs (abonnements et amodiataires). Une tarification au ¼ d'h sera appliquée pour les usagers horaires (parc Passy) ; les résidents du secteur bénéficieront d'une formule d'abonnement spécifique et très attractive ; la tarification pour les personnes à mobilité réduite devra être gratuite pour les abonnements dans la limite des places PMR disponibles, (services supplémentaires payants) ; le tarif unique (horaire et abonné) des véhicules basse émission (VLE, GPL, GNV, etc..) proposé devra rejoindre le tarif (horaire et abonné) de base VL (avec une réduction progressive de la remise chaque année) d'ici 2030 ; figurera dans le contrat une clause de revoyure concernant les tarifs au bout de 5 ans, et une clause portant sur des tarifs innovants ; l'implantation de sociétés de location de véhicules à temps partagé ainsi que les sociétés proposant tout service visant à favoriser les modes de déplacements propres tel celui d'utilisation de VBE en libre-service devra être facilitée. Les sociétés exploitant ces activités bénéficieront de tarifs spécifiques. Le délégataire ne pourra ni s'opposer à l'implantation éventuelle d'un E.L.U et ni à l'implantation d'une station de recharge électrique de type hub gérée par un prestataire de la ville de Paris dans le parc Passy. Le délégataire devra souscrire à un contrat d'énergie verte ou du moins en justifier de la fourniture. Le délégataire ne pourra pas s'opposer à la création dans les 2 parcs d'un local grillagé fermé pour les engins de la direction de la propreté et de l'environnement de la Ville, de type Glutton ou autre... (mise à disposition gratuite).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité technique et architecturale des projets de travaux de modernisation ou de mise en conformité des parcs

Description : La qualité technique et architecturale des projets de travaux de modernisation ou de mise en conformité des parcs sera analysée notamment sur l'examen du programme détaillé des travaux envisagés, la méthodologie, le planning, la gestion du chantier

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 1

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité et dynamisme du service proposé en exploitation

Description : La qualité et dynamisme du service proposé en exploitation sera analysée notamment sur les conditions d'accès et affectation des places pour les différentes catégories d'usagers et de véhicules, organisation et moyens mis en oeuvre pour garantir le niveau d'exploitation requis notamment gestion de la clientèle, niveaux des tarifs, effectif et qualité du personnel, nettoyage, surveillance et maintenance, services divers

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 2

Critère :

Type : Coût

Nom : La cohérence du plan d'affaires

Description : la cohérence du plan d'affaires sera analysée notamment sur l'examen du coût des travaux de modernisation ou de mise en conformité à réaliser pour chacun des parcs, du coût des prestations d'exploitation, des recettes perçues, du niveau de redevances proposé et la durée de la concession dans le cas où elle pourrait être inférieure à 12 ans.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 3

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative ; le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 4 avril 2014 (no358994). Le contrat est consultable en en faisant la demande à : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements - Section du stationnement concédé - Bureau Assistance Montages Juridiques - 86 rue

regnault 75013 Paris (en précisant le numéro de la consultation et son intitulé). email : dvd-ssc-mib@paris.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 31,802,015 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : INDIGO INFRA

Offre :

Identifiant de l'offre : INDIGO INFRA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 31,802,015 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : INDIGO INFRA

Titre : Délégation de service public pour la modernisation du Parc Delessert, la mise en conformité du parc Passy et l'exploitation de l'ensemble

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/07/2025

Date de conclusion du marché : 04/08/2025

Organisation qui signe le marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 86 rue Régnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dvd-ssc-mib@paris.fr

Téléphone : 33140774101

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 33144594400

Télécopieur : 33144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : INDIGO INFRA

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 64202088700419

Adresse postale : Immeuble the Curve 48/50 avenue du Général de Gaulle

Ville : PUTEAUX

Code postal : 92800

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : developpement@group-indigo.com

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e91fafee-7ae0-4999-a677-1e83495e60ee - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/08/2025 à 17:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/08/2025